

Province de Québec

Commission scolaire Western Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** tenue dans les bureaux de la Commission scolaire Western Québec au 15, rue Katimavik, le 12 novembre 2024, à 19 h.

PRÉSENCES : La présidente Labadie, les commissaires Brushey, Cornforth, Green, Giannakoulis, Goldsbrough, Garner, McCrank, Moore, Killeen, les commissaires-parents Fortier, Bouchard, Rhéault et James.

ABSENCE : Commissaire Bélanger

PERSONNEL : Directrice des services complémentaires L. Falasconi, directeur des ressources humaines A. Paquin, directrice des ressources financières M. Lupien, responsable de l'application des règles contractuelles A. Gendron et responsable de la gestion administrative R. Vincent.

Le directeur général, M. G. Singfield, le secrétaire général, M. E. Keon, et le directeur général adjoint/directeur des ressources matérielles et de la technologie, M. P. Proulx, sont également présents.

- Reconnaissance territoriale – Directeur général Singfield

Ouverture de l'assemblée : 19 h 02

C-24/25-34 Adoption de l'ordre du jour

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point ci-dessous. La proposition est appuyée par le commissaire Giannakoulis.

- Point 5.2 – Résolution pour l'adoption du modèle de répartition de la rémunération des commissaires.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-35 Accusé de réception du procès-verbal – 24 septembre 2024

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la séance tenue le 24 septembre 2024. La proposition est appuyée par le commissaire Cornforth.

Adoptée à l'unanimité

Rapport du directeur général

Dans le cadre de son rapport, le directeur général Singfield aborde, entre autres, les sujets suivants :

- Présentation de l'équipe de la haute direction
- Énoncé de mission de la CSWQ
- Plan d'engagement envers la réussite
- Objectifs du ministère de l'Éducation
- Directions et orientations de la CSWQ
- Inscription à la CSWQ
- Comités I2A (*Inspire to Aspire*)
- MEQ – Gel d'embauche / Cibles de dépenses / Loi 40
- Conférence du printemps

Répartition de la rémunération des commissaires

Le directeur général adjoint Proulx présente les différentes options qui s'offrent aux commissaires en ce qui a trait à la répartition de leur rémunération en vertu du décret gouvernemental.

C-24/25-36 Répartition de la rémunération des commissaires

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE d'opter pour l'option 1. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Pour : 9

Contre : 4

Motion adoptée

C-24/25-37 Procédures électorales

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE l'élection des membres du Comité exécutif et de tous les autres comités se fasse par scrutin secret. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-38 Nomination des scrutateurs

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE tous les directeurs principaux présents et la responsable de la gestion administrative soient nommés scrutateurs pour l'élection des membres du Comité exécutif et de tous les autres comités. La proposition est appuyée par le commissaire Giannakoulis.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-39 Mises en candidature pour le poste de vice-président du conseil des commissaires

LA COMMISSAIRE KILLEEN PROPOSE QUE le conseil accepte des candidatures pour le poste de vice-président du conseil des commissaires. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Candidatures

Commissaire McCrank

Commissaire-parent Fortier

Commissaire Cornforth

Par

Commissaire-parent Fortier

Commissaire Killeen

Commissaire-parent Bouchard

C-24/25-40 Fin des mises en candidature pour le poste de vice-président du conseil des commissaires

LE COMMISSAIRE GARNER PROPOSE la fin des mises en candidature pour le poste de vice-président du conseil des commissaires. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-41 Déclaration d'élection du vice-président du conseil des commissaires

LA COMMISSAIRE GREEN PROPOSE QUE le commissaire Cornforth soit déclaré élu vice-président du conseil des commissaires. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-42 Mises en candidature pour les postes de membres votants du Comité exécutif

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le conseil accepte des candidatures pour les cinq (5) postes de membres votants du Comité exécutif. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Candidatures

Commissaire Goldsbrough
Commissaire-parent Fortier
Commissaire Garner
Commissaire Green
Commissaire Cornforth
Commissaire Killeen
Commissaire Giannakoulis

Par

Commissaire Cornforth
Elle-même
Lui-même
Elle-même
Commissaire-parent Bouchard
Elle-même
Lui-même

C-24/25-43 Fin des mises en candidature pour les postes de membres votants du Comité exécutif

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE la fin des mises en candidature pour les postes de membres votants du Comité exécutif. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Bouchard.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-44 Déclaration d'élection des membres votants du Comité exécutif

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE les commissaires Goldsbrough, Green, Killeen, Cornforth et la commissaire-parent Fortier soient déclarés élus membres votants du Comité exécutif. La proposition est appuyée par le commissaire Giannakoulis.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-45 Proposition de prolongation de 30 minutes

LA COMMISSAIRE KILLEEN PROPOSE de prolonger la séance de 30 minutes. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Bouchard.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-46 Mises en candidature pour le poste de commissaire-parent au sein du Comité exécutif

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le conseil accepte des candidatures pour le poste de commissaire-parent au sein du Comité exécutif. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Candidatures

Commissaire-parent Bouchard
Commissaire-parent Rhéault

Par

Commissaire-parent Fortier
Elle-même

C-24/25-47 Fin des mises en candidature pour le poste de commissaire-parent au sein du Comité exécutif

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE la fin des mises en candidature pour le poste de commissaire-parent au sein du Comité exécutif. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-48 Déclaration d'élection d'un commissaire-parent au sein du Comité exécutif

LE COMMISSAIRE GIANNAKOULIS PROPOSE QUE la commissaire-parent Rhéault soit déclarée élue membre du Comité exécutif. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-49 Mises en candidature pour les postes de commissaire au sein du Comité sur le transport scolaire de la CSWQ

LE COMMISSAIRE GIANNAKOULIS PROPOSE QUE le conseil accepte des candidatures pour deux (2) postes de membres au sein du Comité sur le transport scolaire. La proposition est appuyée par la commissaire Killeen.

Candidatures

Commissaire-parent Bouchard
Commissaire Giannakoulis
Commissaire Moore

Par

Elle-même
Lui-même
Elle-même

C-24/25-50 Fin des mises en candidature pour les postes de membre au sein du Comité sur le transport scolaire

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE la fin des mises en candidature pour les postes de membre au sein du Comité sur le transport scolaire de la CSWQ. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-51 Déclaration d'élection des membres du Comité sur le transport scolaire

LE COMMISSAIRE BRUSHEY PROPOSE QUE la commissaire Moore et la commissaire-parent Bouchard soient déclarées élues membres du Comité sur le transport scolaire. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-52 Mises en candidature pour les postes de membre au sein du Comité de gouvernance et d'éthique

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE le conseil accepte des candidatures aux postes de membre (2 commissaires, 1 commissaire-parent) au sein du Comité de gouvernance et d'éthique. La proposition est appuyée par le commissaire Cornforth.

Candidatures

Commissaire Green
Commissaire Garner
Commissaire-parent James
Commissaire Bélanger
Commissaire Goldsbrough

Par

Elle-même
Lui-même
Elle-même
Par procuration
Elle-même

C-24/25-53 Fin des mises en candidature pour les postes de membre au sein du Comité de gouvernance et d'éthique

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE la fin des mises en candidature pour les postes de membres au sein du Comité de gouvernance et d'éthique. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-54 Déclaration d'élection des membres du Comité de gouvernance et d'éthique

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE les commissaires Green, Garner et la commissaire-parent James soient déclarés élus membres du Comité de gouvernance et d'éthique. La proposition est appuyée par le commissaire Giannakoulis.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-55 Mises en candidature pour les postes de membre au sein du Comité de vérification

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le conseil accepte des candidatures pour les postes de membre au sein du Comité de vérification. La proposition est appuyée par la commissaire Moore.

Candidatures

Commissaire McCrank
Commissaire Giannakoulis
Commissaire Cornforth

Par

Commissaire-parent Fortier
Commissaire Brushey
Lui-même

C-24/25-56 Fin des mises en candidature pour les postes de membre au sein du Comité de vérification

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE la fin des mises en candidature pour les postes de membre du Comité de vérification. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-57 Déclaration d'élection des membres du Comité de vérification
LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE les commissaires McCrank, Giannakoulis et Cornforth soient déclarés élus membres du Comité de vérification. La proposition est appuyée par le commissaire Giannakoulis.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-58 Mises en candidature pour les postes de membre au sein du Comité des ressources humaines

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE le conseil accepte des candidatures pour les trois (3) postes de membre au sein du Comité des ressources humaines. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Candidatures

Commissaire Goldsbrough
Commissaire Garner
Commissaire Giannakoulis

Par

Commissaire Green
Lui-même
Lui-même

C-24/25-59 Fin des mises en candidature pour les postes de membre au sein du Comité des ressources humaines

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE la fin des mises en candidature pour les postes de membres au sein du Comité des ressources humaines. La proposition est appuyée par le commissaire McCrank.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-60 Déclaration d'élection des membres du Comité des ressources humaines

LA COMMISSAIRE-PARENT JAMES PROPOSE QUE les commissaires Goldsbrough, Garner et Giannakoulis soient déclarés élus membres du Comité des ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-61 Mises en candidature pour les postes de membre au sein du Comité de discipline

LA COMMISSAIRE GREEN PROPOSE QUE le conseil accepte des candidatures pour les cinq (5) postes de membre au sein du Comité de discipline. La proposition est appuyée par le commissaire Brushey.

Candidatures

Commissaire Killeen
Commissaire Brushey
Commissaire Moore
Commissaire Garner
Commissaire-parent James
Commissaire Giannakoulis
Commissaire-parent Bouchard
Commissaire-parent Fortier

Par

Elle-même
Commissaire-parent Fortier
Elle-même
Lui-même
Elle-même
Lui-même
Elle-même
Elle-même

C-24/25-62 Fin des mises en candidature pour les postes de membre au sein du Comité de discipline

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE la fin des mises en candidature pour les cinq (5) postes de membre au sein du Comité de discipline. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-63 Déclaration d'élection des membres du Comité de discipline

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE les commissaires Killeen, Garner, Giannakoulis et les commissaires-parents Bouchard et Fortier soient déclarés élus membres du Comité de discipline. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-64 Mises en candidature pour le poste de membre du conseil d'administration de l'ACSAQ

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE le conseil accepte des candidatures pour le poste de membre du conseil d'administration de l'ACSAQ. La proposition est appuyée par le commissaire McCrank.

Candidatures

Commissaire Killeen
Commissaire Garner

Par

Elle-même
Lui-même

C-24/25-65 Fin des mises en candidature pour le poste de membre du conseil d'administration de l'ACSAQ

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE la fin des mises en candidature pour le poste de membre du conseil d'administration de l'ACSAQ. La proposition est appuyée par le commissaire Giannakoulis.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-66 Élection d'un membre du conseil d'administration de l'ACSAQ

LE COMMISSAIRE BRUSHEY PROPOSE QUE la commissaire Killeen soit déclarée élue membre du conseil d'administration de l'ACSAQ. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-67 Proposition de report à une date déterminée

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE de reporter les points suivants de l'ordre du jour à la prochaine séance ordinaire du conseil des commissaires prévue pour le 17 décembre 2024, à 19 h. La proposition est appuyée par le commissaire Cornforth.

- Les points 6.12 à 6.17, ainsi que les points 8.3, 8.4, 8.6 et 8.7, et les points 11.1 et 11.2.

Adoptée à l'unanimité

Point 8.1 de l'ordre du jour

C-24/25-68 Demande de dérogation n° 24560G006 à la Politique sur les achats D-11 de la CSWQ pour conclure une entente de gré à gré avec l'École orale de Montréal pour les sourds (EOMS) pour l'année scolaire 2024-2025 et les années subséquentes

ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec souhaite conclure un contrat de gré à gré avec l'École orale de Montréal pour les sourds pour l'année scolaire 2024-2025 et les années subséquentes;

ATTENDU que la date de début du contrat est le 30 novembre 2024 et que la date de fin du contrat est le 29 novembre 2025, renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE l'article 6.4 – Contrat par accord mutuel – de la Politique sur les achats de la CSWQ stipule que :

- a) La Commission scolaire peut utiliser un processus d'accord mutuel pour les contrats d'une valeur estimée inférieure à 5 000 \$;
- b) La Commission scolaire doit communiquer directement avec au moins un fournisseur et indiquer les biens, services ou travaux de construction requis et tout autre renseignement pertinent;
- c) Avant de conclure un contrat par accord mutuel, la Commission scolaire doit s'assurer d'obtenir des prix et des conditions équitables;

ATTENDU QUE la valeur de ce contrat est supérieure au seuil de 5 000 \$ pour un contrat par accord mutuel;

ATTENDU QUE pour un appel d'offres relatif à un contrat de plus de 5 000 \$, trois (3) devis écrits sont requis;

ATTENDU QUE l'article 7 de la Politique D-11 prévoit une exception au processus d'appel d'offres :

Exception faite des contrats où la dépense estimée est équivalente ou supérieure aux seuils établis par la Loi sur les contrats des organismes publics, le conseil des commissaires peut, dans des circonstances exceptionnelles et pour des raisons légitimes, autoriser la Commission scolaire à conclure un contrat sans avoir recours au processus d'appel d'offres décrit dans la présente politique.

ATTENDU QUE l'École orale de Montréal pour les sourds a fourni des services intégrés à nos élèves par le passé et qu'elle est la seule entreprise qui peut fournir ce service à la CSWQ;

ATTENDU QUE la valeur annuelle du contrat est estimée à 78 000 \$;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le conseil approuve la demande de dérogation pour conclure un contrat de gré à gré avec l'École orale de Montréal pour les sourds pour l'année scolaire 2024-2025 et les années subséquentes. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-69 Demande de dérogation n° 24520G001 à la Politique sur les achats D-11 de la CSWQ pour conclure une entente de gré à gré avec Scolago Innovation Inc. pour l'année scolaire 2024-2025 et les années subséquentes

ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec souhaite conclure un contrat de gré à gré avec Scolago Innovation Inc. pour l'année scolaire 2024-2025 et les années subséquentes;

ATTENDU que la date de début du contrat est le 30 novembre 2024 et que la date de fin du contrat est le 29 novembre 2025, renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE l'article 6.4 – Contrat par accord mutuel – de la Politique sur les achats de la CSWQ stipule que :

- a) La Commission scolaire peut utiliser un processus d'accord mutuel pour les contrats d'une valeur estimée inférieure à 5 000 \$;
- b) La Commission scolaire doit communiquer directement avec au moins un fournisseur et indiquer les biens, services ou travaux de construction requis et tout autre renseignement pertinent;
- c) Avant de conclure un contrat par accord mutuel, la Commission scolaire doit s'assurer d'obtenir des prix et des conditions équitables;

ATTENDU QUE la valeur de ce contrat est supérieure au seuil de 5 000 \$ pour un contrat par accord mutuel;

ATTENDU QUE pour un appel d'offres relatif à un contrat de plus de 5 000 \$, trois (3) devis écrits sont requis;

ATTENDU QUE l'article 7 de la Politique D-11 prévoit une exception au processus d'appel d'offres :

Exception faite des contrats où la dépense estimée est équivalente ou supérieure aux seuils établis par la Loi sur les contrats des organismes publics, le conseil des commissaires peut, dans des circonstances exceptionnelles et pour des raisons légitimes, autoriser la Commission scolaire à conclure un contrat sans avoir recours au processus d'appel d'offres décrit dans la présente politique.

ATTENDU QUE Scolago Innovation Inc. fournit un logiciel pour la gestion des besoins des enseignants suppléants et qu'il s'agit de la seule solution logicielle qui est compatible avec le logiciel GRICS (Paye, GPI);

ATTENDU QUE la valeur annuelle du contrat est estimée à 45 000 \$;

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le conseil approuve la demande de dérogation pour conclure un contrat de gré à gré avec Scolago Innovation Inc. pour l'année scolaire 2024-2025 et les années subséquentes. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-70 **Nomination d'une personne responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité au sein de la Commission scolaire Western Québec**

ATTENDU QUE la *Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives*, LQ 2024, c 21 . . . (LQ 2016, c 34) entre en vigueur le 30 novembre 2024;

ATTENDU QUE la *Loi* prévoit que les commissions scolaires doivent abolir le poste de responsable du suivi des divulgations établi en 2016 par une loi antérieure;

ATTENDU QUE la *Loi* prévoit que les commissions scolaires doivent nommer un responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité (art. 32);

ATTENDU QUE le directeur général a examiné les fonctions du poste telles qu'énoncées dans la *Loi* et recommande au conseil de nommer le secrétaire général à ce poste;

LA COMMISSAIRE KILLEEN PROPOSE QUE le secrétaire général, M. Eldon Keon, soit nommé responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité, tel que stipulé dans la *Loi*. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Bouchard.

Adoptée à l'unanimité

C-24/25-71 **Levée de la séance**

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE la levée de la séance à 0 h 05. La proposition est appuyée par la commissaire Killeen.

Adoptée à l'unanimité